

Accueils de loisirs

Mercredis 1^e semestre 2016

(du 6 janvier au 29 juin 2016)

FICHE DE SOUHAITS

Retrait	Du 2 au 6 novembre 2015	Auprès du référent périscolaire ou www.Orleans.fr
Retour	Du 9 au 13 novembre 2015	Auprès du référent périscolaire

Avant toute demande de réservation, il est impératif d'avoir complété et remis le dossier administratif 2015-2016 à la DIRECTION DE L'ÉDUCATION (Accueils de loisirs - Hôtel Groslot, place de l'Etape 45000 ORLEANS).

Si celui-ci a déjà été constitué, il peut être actualisé si la situation de la famille a changé (situation professionnelle...)

En cas de demandes de réservation trop nombreuses, les souhaits seront examinés par une commission d'attribution suivant des critères de priorité indiqués dans le règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Des refus de réservation seront opposés si la famille est en impayés sur la ou les factures des deux mois précédant la facture en cours.